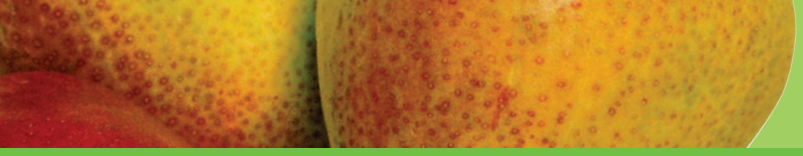

Pourquoi les diététistes offre leurs services au conseil et aux comités de l'Ordre?

Depuis la création de l'Ordre il y a vingt ans, 43 diététistes ont siégé au conseil d'administration et 11 des 14 présidentes étaient diététistes. Beaucoup d'autres se sont portées volontaires pour travailler dans des comités et des projets. L'Ordre ne pourrait pas fonctionner sans les contributions de ses membres. Pourquoi toutes ces diététistes ont-elles donné leur temps et leur expertise à l'Ordre en siégeant à son conseil et à ses comités?

Nous avons posé cette question à deux diététistes qui ont récemment terminé leur mandat au conseil, Jill Pikul, Dt.P., et Lesia Kicak, Dt.P. Pendant de nombreuses années, toutes les deux ont été membres du conseil et de comités et ont été présidentes de l'Ordre. Nous les remercions d'avoir pris le temps de réfléchir à leurs expériences à l'Ordre et de nous en parler. Voici ce qu'elles ont à dire.

JILL PIKUL, DT.P.

Jill a été membre du conseil transitoire en 1993. Elle a siégé au conseil de 1994 à 1998 et l'a présidé de 1994 à 1996. Ensuite, de 2010 à 2013, elle a été présidente et vice-présidente du Comité de l'inscription

Jill, qu'avez-vous apprécié de votre expérience au conseil et aux comités?

J'ai vraiment aimé participer au travail englobant et de grande portée concernant notre profession. Il est si facile de se préoccuper uniquement de notre propre domaine d'exercice; le fait de travailler sur les fondements de la profession, comme les critères d'inscription et les règlements de la profession, est incroyablement enrichissant.

Avez-vous eu l'impression de pouvoir apporter des contributions?

Absolument. J'ai toujours trouvé l'environnement ouvert et respectueux. La mise en commun d'idées et le remue-méninges sont toujours bienvenus et tout le monde est invité à s'exprimer. Une différence marquante qui m'a frappée quand je suis revenue à titre de membre de comité après avoir été au conseil au moment de la création de l'Ordre était le personnel de soutien disponible, ce qui a réellement permis au conseil et aux comités de se concentrer sur leur travail et d'atteindre leurs objectifs.

Qu'avez-vous appris sur l'Ordre qui vous est utile à titre de diététiste?

Même si le mandat de l'Ordre est de protéger le public et non pas de promouvoir la profession, nous travaillons dans le même but, c.-à-d. prodiguer des soins nutritionnels sûrs, respectueux de l'éthique et compétents à toute la population ontarienne, ce qui est profitable pour tout le monde.

Quel est votre souvenir le plus mémorable de cette expérience?

Le degré élevé de travail en équipe, le professionnalisme des membres des comités et du conseil et du personnel. Il y a eu beaucoup beaucoup de sujets difficiles à traiter pendant mes années au conseil et beaucoup beaucoup de décisions difficiles à prendre pour arriver à une solution, mais les communications honnêtes et respectueuses et la collaboration ont permis d'accomplir le travail. Je pense que cela est rare, surtout pour les questions controversées et en raison du roulement des membres, mais l'Ordre a pu le faire.

Qu'aimeriez-vous dire à toute personne qui pourrait être intéressée à siéger au conseil ou à des comités?

C'est une expérience très positive, une occasion unique d'apporter une contribution à la profession dans son ensemble et de travailler avec du personnel et des collègues dévoués du conseil et des comités. Les connaissances et l'expérience acquises sur les processus, les priorités, le financement et les rouages du ministère de la Santé et des Soins de longue durée ne se trouvent nulle part ailleurs.

Quel que soit votre milieu d'exercice, l'expérience est précieuse. Commencer par siéger à un comité est une bonne façon de vous « mouiller les pieds » car vous êtes au courant des réunions du conseil et des procédés de l'Ordre sans devoir y consacrer autant de temps.

LESIA KICAK, DT.P.

Lesia a siégé au conseil de 2008 à 2014 et l'a présidé de juin 2010 à juin 2012.

Pourquoi avez-vous choisi de siéger au Conseil?

J'ai choisi de siéger au conseil parce que je voulais participer à la gouvernance de ma profession. Je voulais avoir l'occasion de donner « mon grain de sel » sur la façon dont les diététistes servent le public et sur ce dont elles ont besoin pour offrir des soins sûrs et compétents. Je pensais qu'en siégeant au conseil je pourrais avoir un effet sur le service au public mais aussi que cela m'aiderait à promouvoir l'infrastructure nécessaire pour permettre aux diététistes de fournir ce service.

Qu'avez-vous retiré de votre expérience au conseil?

J'ai gagné de magnifiques amitiés, l'occasion de présider des réunions du conseil, l'occasion d'influencer le travail de l'Ordre quand j'étais à la présidence et au conseil, et l'occasion d'apprendre en détail comment l'autoréglementation a lieu.

Pourquoi pensez-vous que l'autoréglementation est importante?

Je pense que l'autoréglementation est importante parce qu'elle permet à la profession d'appliquer des normes qu'elle juge importantes (parce que nous connaissons notre profession; les points de vue des membres du public qui siègent au conseil sont un « contrôle supplémentaire »).

Encourageriez-vous d'autres diététistes à offrir leurs services et pourquoi?

Oui, j'encouragerais d'autres diététistes à offrir leurs services à l'Ordre pour les raisons ci-dessus. Elles acquerront de nouvelles compétences, établiront de nouvelles relations et auront l'occasion d'influencer la gouvernance de leur profession et ce qui est nécessaire pour que leurs services demeurent sûrs et compétents.

Pour obtenir des renseignements sur les fonctions de membre du conseil ou de comités de l'Ordre, parlez à d'autres diététistes qui ont siégé ou siègent actuellement au conseil ou à des comités.

ÉLECTIONS AU CONSEIL DE L'ORDRE

Les élections des diététistes au conseil ont lieu chaque année dans différents districts. Cette année, elles auront lieu dans les districts 5, 6 et 7. Les diététistes en règle avec l'Ordre peuvent être mises en nomination et voter lors de ces élections. Les renseignements sur les élections seront envoyés en décembre 2014. Si vous désirez être élue au conseil, consultez les messages électroniques.

NOMINATION AUX COMITÉS

Les diététistes peuvent poser leur candidature aux comités quand l'Ordre envoie l'appel à candidatures, habituellement en avril ou en mai. Les diététistes qui se présentent doivent être en règle avec l'Ordre.

Qu'elles soient élues au conseil ou à des comités, les diététistes s'engagent à protéger l'intérêt public.